



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 3 juin,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/24 -

Date de la convocation municipale : 28 mai 2020

**OBJET :**

Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2019  
Budget Principal 61600 – M14

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET - Natacha GRISONI - Sophie KERNEN - Véronique LEFUR – Virginie BOCCA - MM. Jean de PALEVILLE – Alain GRANDGIRARD – Stéphan LUCIBELLO – Christian DENANS – Alain BROUSSE – Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - André BERTERO.

Après avoir voté le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur le Maire et commenté par le 1<sup>er</sup> adjoint, les membres du Conseil Municipal ont examiné les résultats d'exploitation de l'exercice 2019 détaillés ci-dessous :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	REPORT
Fonctionnement	719 466,41 €	1 017 641,59 €	298 175,18 €
Investissement	1 011 012,17 €	789 609,17 €	221 403,00 €

Le déficit (001) de 221 403,00 € constaté au résultat de la section investissement devant être obligatoirement couvert par l'affectation du résultat excédentaire constaté en section de fonctionnement (002), à concurrence du montant déficitaire précité,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS, à l'unanimité des membre présents et représentés,

- Décide l'affectation au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » en section recettes d'investissement d'un montant de 221 403,00 € ;
- Précise que le montant de la reprise du résultat en section de fonctionnement au 002 est de 76 772,18 €.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents.

**Le Maire**

**M. André BERTERO**

*Le Maire d'Aurons :*

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération*